



LIVRET D'ACCUEIL

2020 - 2021



Membre fondateur



**Université
Gustave Eiffel**

Mot du Directeur de l'EIVP

Vous avez intégré l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris et je vous en félicite !

Les études à l'EIVP présentent beaucoup d'opportunités. Pour profiter au mieux des possibilités qui vous sont offertes, il nous a semblé utile d'élaborer ce guide. Vous y trouverez l'ensemble des ressources et services auxquels vous avez accès non seulement sur le campus de l'EIVP mais aussi sur l'ensemble des campus de l'Université Gustave Eiffel dont l'EIVP est un des 6 membres fondateurs. Créée le 1^{er} janvier 2020, l'Université Gustave Eiffel est un nouvel établissement rassemblant l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), l'institut de recherche national IFSTTAR, l'école d'architecture (Éav&t) et trois grandes écoles d'ingénieurs (EIVP, ENSG et ESIEE Paris). En tant qu'élève de l'EIVP, vous faites donc pleinement partie de la communauté des étudiantes et des étudiants de cette Université. N'hésitez pas, en plus des services de proximité que nous proposons, à faire appel aux multiples ressources de ce nouvel ensemble !

Excellente rentrée scolaire 2020 !

Franck Jung



Mot de la Présidente

Vous venez de vous inscrire à l'EIVP, qui compte parmi les membres fondateurs de l'Université Gustave Eiffel, félicitations !

Vous avez choisi un école et une université qui s'attachent à développer la professionnalisation, l'innovation pédagogique et l'excellence disciplinaire au service de la réussite du plus grand nombre, et une recherche de qualité.

Notre jeune Université, créée au 1er janvier 2020, réunit l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, quatre écoles, ESIEE Paris, l'ENSG, l'EIVP, l'EAV&T et un organisme de recherche, l'IFSTTAR. Établissement à taille humaine, nous sommes attachés à établir et préserver un lien de proximité et une attention à chacun de nos usagers, sur des campus qui vous offrent des cadres de vie et de travail agréables au quotidien.

Votre réussite

Votre réussite est au cœur de nos préoccupations. L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée était classée comme l'une des toutes meilleures universités en matière de réussite étudiante et de valeur ajoutée, c'est-à-dire sa capacité à accompagner ses publics dans la réalisation de ses projets d'études et professionnels. L'Université Gustave Eiffel, dans un souci de toujours mieux vous accueillir, fait évoluer régulièrement ses modes d'enseignement, mêlant étroitement enseignements traditionnels et nouvelles approches pédagogiques, s'appuyant largement sur le déploiement d'outils numériques performants que vous allez très vite découvrir.

Hélène Jacquot-Guimbal



SOMMAIRE

Mot du directeur de l'EIVP.....	2	Vie associative et citoyenne	24
Mot de la Présidente de l'Université Gustave Eiffel.....	3	Vie associative.....	25
Bienvenue à l' EIVP et à l'Université Gustave Eiffel !.....	5	Vie citoyenne	26
Vie pratique	6	Vie sportive à l'EIVP	27
Campus de Marne-la-Vallée et de Paris.....	7	Vie Sportive Universitaire	28
Plans	8	Santé et soutien social.....	29
Restauration	12	Visites médicales et accueil handicap	30
Règles Sanitaires et Sécurité	14	Lutte contre le harcèlement sexuel et sexiste... ..	31
Ressources	16	Référents déontologue, discrimination, sécurité-défense.....	31
Orientation et insertion professionnelle	17	Se Loger et se Déplacer.....	32
Langues.....	17	Bourses et aides.....	33
Centre de Documentation EIVP	19	Sécurité Sociale	34
Bibliothèque Universitaire.....	20	Inscriptions	35
Se Connecter	22		

Bienvenue à l'EIVP et à l'Université Gustave Eiffel !

Vous tenez dans vos mains le livret d'accueil de l'EIVP et de l'Université Gustave Eiffel, créée le 1^{er} janvier 2020 et dont l'EIVP est l'une des composantes aux côtés de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), l'institut de recherche national IFSTTAR, l'école d'architecture (Éav&t) et deux autres grandes écoles d'ingénieurs (ENSG et ESIEE Paris).

Vous y trouverez les informations utiles pour vous aider à découvrir l'Université et votre établissement ainsi que l'ensemble des ressources et services auxquels vous avez accès en tant qu'élève de l'EIVP et, à ce titre, membre de la communauté de l'Université Gustave Eiffel

Retrouvez également tous les détails sur nos services sur les sites internet de l'EIVP et de l'Université Gustave Eiffel



Vie pratique

Campus de Marne-la-Vallée et de Paris

Les formations sont réparties sur 4 sites d'enseignement : Cité Descartes, Meaux, Val d'Europe et Paris.

4 Écoles

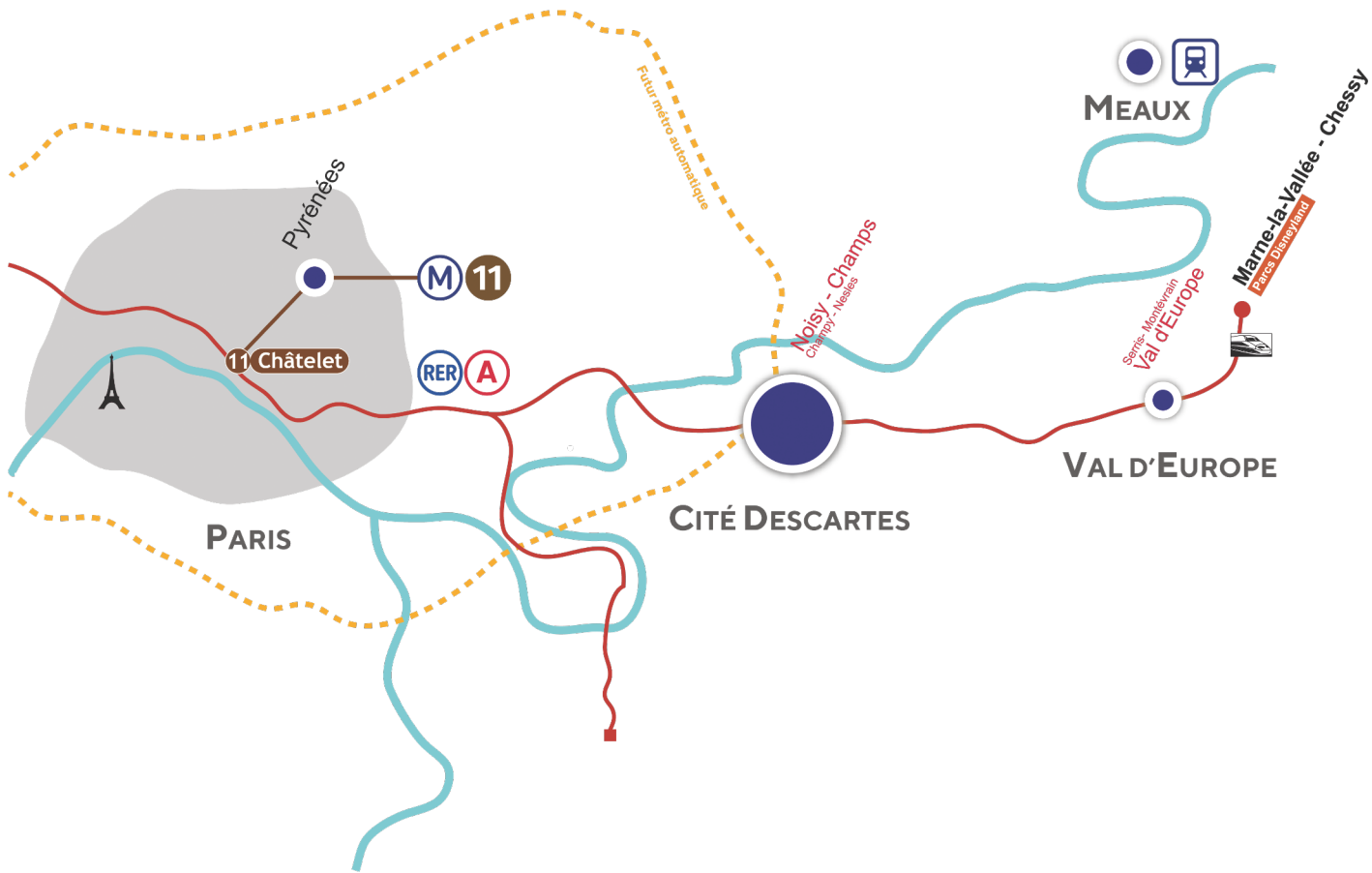
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est, dite École d'Architecture de la Ville et des Territoires (EAV&T)
- École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP)
- École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG-Géomatique)
- ESIEE Paris

6 Unités de Formations et de Recherche (UFR)

- Mathématiques
- Lettres, Arts, Création et Technologies (LACT)
- Langues, Cultures et Sociétés (LCS)
- Sciences Économiques et de Gestion (SEG) dont l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE Gustave Eiffel)
- Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

6 Instituts

- Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- Institut d'électronique et d'informatique Gaspard Monge (IGM)
- Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS)
- Institut Francilien de Sciences Appliquées (IFSA)
- Institut Français d'Urbanisme (IFU), dit École d'Urbanisme de Paris (EUP)
- École Supérieure d'Ingénieurs de Paris-Est (ESIPE)



Campus de Marne-la-Vallée et de Paris

Les formations sont réparties sur 4 sites d'enseignement : Cité Descartes, Meaux, Val d'Europe et Paris.

4 Écoles

- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est, dite École d'Architecture de la Ville et des Territoires (EAV&T)
- École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP)
- École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG-Géomatique)
- ESIEE Paris

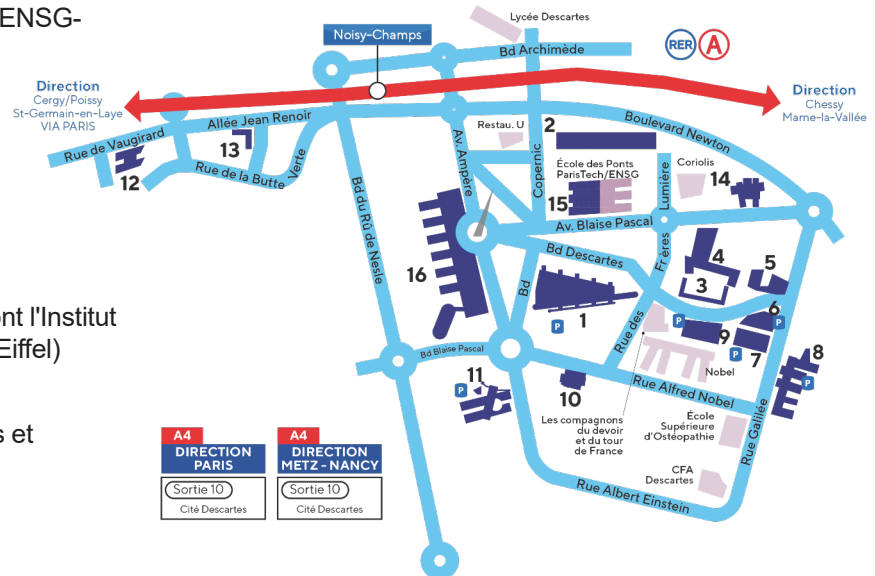
6 Unités de Formations et de Recherche (UFR)

- Mathématiques
- Lettres, Arts, Création et Technologies (LACT)
- Langues, Cultures et Sociétés (LCS)
- Sciences Économiques et de Gestion (SEG) dont l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE Gustave Eiffel)
- Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

6 Instituts

- Institut Universitaire de Technologie (IUT)

- Institut d'électronique et d'informatique Gaspard Monge (IGM)
- Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS)
- Institut Francilien de Sciences Appliquées (IFSA)
- Institut Français d'Urbanisme (IFU), dit École d'Urbanisme de Paris (EUP)
- École Supérieure d'Ingénieurs de Paris-Est (ESIPE)



Accès campus Paris EIVP



Val d'Europe

Bâtiment Erasme (IFIS)

6-8, cours du Danube • 77700 Serris



Meaux

IUT de Marne-la-Vallée, site de Meaux

17 rue Jablinot • 77100 Meaux



Restauration

Restaurants Administratifs de la Ville de Paris

Tous les élèves de l'EIVP ont accès aux restaurants administratifs de la Ville de Paris où les repas sont servis pour une somme moyenne de 4 euros. Un badge d'accès aux restaurants de la Ville vous est nécessaire, il vous sera délivré dans les premières semaines de votre arrivée à l'École.

Libre-service Copernic Express

Boissons chaudes et froides, formule petit-déjeuner, sandwiches, pasta box, salades...

De 9h30 à 16h

Bâtiment COPERNIC
5, boulevard Descartes
77420 Champs-sur-Marne

Paiements possibles :

- Carte-bleue
- IZLY



L'Arlequin

Un restaurant avec formules au choix (3 pôles grill, cuisine du monde, pôle poisson ou asiatique) et une cafétéria.

De 11h30 à 14h

Bâtiment COPERNIC
5, boulevard Descartes
77420 Champs-sur-Marne

Paiements possibles :

- Carte-bleue
- IZLY

Lavoisier Express

Sandwichs, salades, paninis, boissons, pasta box...

De 10h à 14h

Bâtiment Lavoisier
5, boulevard Descartes
77420 Champs-sur-Marne

Paiements possibles :

- Carte-bleue
- IZLY



Règles Sanitaires, Sécurité, Campus EIVP

Règles Sanitaires

Au premier septembre et jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est obligatoire en tout lieu du campus. Pour plus d'information, consultez la page dédiée à la rentrée sur le site de l'EIVP. L'accès des locaux est réservé aux membres du personnel, aux étudiants et aux prestataires habilités munis de leurs cartes d'accès. Tout visiteur doit être déclaré à l'accueil. la consommation d'alcool est interdite dans l'établissement hormis les occasions de consommation particulières telles que : soirées, « pots », réceptions. les préparations culinaires et le stockage de denrées alimentaires périssables sont interdits dans l'établissement. Un registre d'hygiène et sécurité est disponible à l'accueil pour consigner vos remarques sur l'état des locaux. les règles d'usage des locaux sont définies par le règlement intérieur du campus Rébeval, disponible sur le site internet de l'Ecole.

Sécurité

L'équipe d'accueil et de sécurité est composée d'agents formés à la sécurité incendie et à l'assistance aux personnes. ces agents sont en charge du contrôle des accès et de la sécurité des personnes et des biens dans l'établissement. Vous êtes tenus de vous conformer à leurs prescriptions dans ce domaine.

Le site de l'Ecole est équipé d'un défibrillateur, les agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes peuvent prodiguer les premiers soins et porter assistance aux personnes en danger. En cas de nécessité appelez le 01 76 21 59 72 ou prévenez-les immédiatement, bureau A005 juste à côté de l'accueil.

Campus Rébeval

80, rue Rébeval dans le 19e arrondissement de Paris

BUS : lignes 20, 26 et 71

METRO : ligne 2, ligne 11 station, ligne 7bis station

Le Campus est certifié HQE rénovation et BBC (basse consommation). Tout l'immeuble est desservi par la Wi-Fi.

L'EIVP est répartie sur trois bâtiments désignés A, B et C. L'accès se fait uniquement par la rue Rébeval. les services administratifs et les directions sont localisés dans le bâtiment A, les salles de cours ainsi que quelques bureaux sont situés dans le bâtiment B. l'escalier principal fait la liaison entre bâtiments A et B. l'accès au bâtiment C est au niveau rez-de-jardin du bâtiment A.

Bâtiment A :

Depuis le hall de l'Ecole, on accède aux bureaux de la scolarité. Au 1er étage sont situés le service informatique, les départements d'enseignement et de recherche et la salle du conseil d'administration, au 2nd étage les bureaux de la direction de l'école et le centre de Documentation.

A l'entresol -1 vous trouverez les amphithéâtres (192 et 156 places) et une salle informatique en libre-service (sauf en cas de cours). La cafétéria de l'Ecole (le « Foyer ») se situe au rez-de-jardin -2 et donne sur le patio extérieur.

Bâtiment B :

La plupart des salles d'enseignement dont quatre plateaux de salles de classe modulaires sont groupées dans le bâtiment B.

Bâtiment C et Jardin du clos du Partage :

Le bâtiment c accueille la formation d'assistant en architecture de l'EPs-AA Assistant en Architecture et un amphi (150 places). c'est à ce niveau que se situe le jardin du clos du Partage accessible à tous les étudiants du campus EIVP.

Ascenseur :

L'immeuble est doté d'un ascenseur dont l'usage est réservé aux personnels, aux visiteurs et aux personnes à mobilité réduite



Ressources

Orientation et insertion professionnelle

Partir en stage

La personne chargée de la coordination des stages vous informe des attendus de chacun des stages, des documents mis à votre disposition, des viviers d'entreprises consultables, des offres de stages transmises spontanément par les entreprises, etc.

Coordination et suivi des stages : victor.thongsa@eivp-paris.fr

Forum Entreprises EIVP

Chaque année en octobre, le forum des entreprises rassemble à l'EIVP, grands groupes, PME, bureaux d'études, agences d'architectes, cabinet de recrutement et fédérations professionnelles des secteurs du génie urbain et de l'architecture. Au programme : offres de stage et d'emploi, présentation d'entreprises, préparation aux entretiens, etc. Munissez-vous de votre CV à jour et rencontrez les RH des entreprises qui vous intéressent. [career center de l'EIVP](#)

Career Center de l'EIVP

Pour vous aider à contacter les entreprises partenaires et vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel, l'EIVP a mis en place une plateforme de recrutement en ligne, en partenariat avec JobTeaser. Paramétrez votre espace personnel et recevez les informations ciblées.

- consulter les nombreuses offres pour trouver ses stages et VIE

- connaître les entreprises-cibles grâce aux Fiches Entreprise

- être informé des événements orientés carrières

- se préparer aux entretiens grâce aux fiches conseils

<https://eivp.jobteaser.com/>

Entreprendre

L'Université Gustave Eiffel encourage l'entrepreneuriat des étudiants et étudiantes et vous accompagne dans vos idées et vos projets. Un statut d'étudiant-entrepreneur vous permet de concilier votre projet entrepreneurial et vos études.

Un conseiller spécialisé est à votre écoute sur rendez-vous.

SIO-IP

Bâtiment Copernic – RDC – Bureau 0V110 sio@univ-eiffel.fr

T : 01 60 95 76 76

Langues

Le Centre d'Actions Pédagogiques en Langues (CAPLA) est chargé de faire vivre les langues dans toutes les composantes de l'Université. Il soutient l'offre de formation de langues et vous propose des cours, des ateliers et des activités qui ont lieu pour la plupart, le jeudi après-midi ou dans la semaine, entre 17h et 19h.

Dans la limite des places disponibles (inscriptions obligatoires à la rentrée auprès du CAPLA via un formulaire en ligne), vous pouvez :

- Garder votre LV2 / LV3

- Commencer l'apprentissage d'une autre langue (allemand, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, langue des signes française (LSF), portugais, russe et latin)
- Bénéficier d'un enseignement optionnel d'approfondissement en anglais (English +)
- Suivre les modules d'aide et de remédiation en anglais (English Help)
- Vous inscrire à l'atelier théâtre en anglais
- Rejoindre le club de débat en anglais (debating society)
- Apprendre une langue en tandem avec un étudiant étranger ou une étudiante étrangère (attention : inscriptions en mai pour la rentrée en septembre)
- Passer des certifications en fonction de votre projet (consultez le CAPLA)
- Préparer votre départ à l'étranger en participant à des ateliers linguistiques et culturels
- Participer à des ateliers de conversation (World Café)

Si vous souhaitez vous perfectionner en ligne, le CAPLA vous conseille la plateforme de langue QIOZ développée par la région IDF

CAPLA

Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif
Cité Descartes • 2, rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
capla@univ-eiffel.fr

Directrice

Laurence VIGIER – Bureau 217 aurence.vigier@univ-eiffel.fr

Directeurs adjoints

Benjamin TEMPLIER – Bureau 216 benjamin.templier@univ-eiffel.fr

Rash BEGHDALI – Bureau 106 rash.beghdali@univ-eiffel.fr

Secrétariat

Audrey Loiseau – Bureau 109
audrey.loiseau@univ-eiffel.fr
capla@u-pem.fr

Informations et liens utiles : www.u-pem.fr, rubrique « Formations », puis « Langues », puis "CAPLA"

Contact : capla@univ-eiffel.fr

CAPLA

Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif
Cité Descartes • 2, rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
capla@univ-eiffel.fr

Directrice
Laurence VIGIER – Bureau 217 aurence.vigier@univ-eiffel.fr

Directeurs adjoints
Benjamin TEMPLIER – Bureau 216 benjamin.templier@univ-eiffel.fr

Rash BEGHDALI – Bureau 106 rash.beghdali@univ-eiffel.fr

Secrétariat
Audrey Loiseau – Bureau 109
audrey.loiseau@univ-eiffel.fr
capla@u-pem.fr

Informations et liens utiles : www.u-pem.fr, rubrique
« Formations », puis « Langues », puis "CAPLA"

Contact : capla@univ-eiffel.fr

Centre de documentation de l'EIVP







Outil d'aide à la réussite des élèves et d'appui aux enseignements, il assure la constitution, la gestion, la conservation et la diffusion des collections documentaires de l'Ecole, répond aux besoins documentaires des élèves inscrits à l'Ecole, des enseignants-chercheurs, des vacataires d'enseignement, des doctorants, ingénieurs d'étude et de l'ensemble du personnel de l'Ecole et propose aux usagers des services et des produits permettant de faciliter l'accès à l'information.

Les collections couvrent les domaines suivants : aménagement, architecture, construction, économie, environnement, langues, management, transport, urbanisme. Le fonds documentaire compte plus de 15 000 ressources : monographies, abonnements, travaux des élèves. Il fait l'objet d'un plan de classement adapté à ses thématiques. Le catalogue documentaire regroupe l'ensemble des ressources du centre de documentation, il est consultable en ligne : <https://pmbdoc.eivp-paris.fr/>

Le centre de documentation est accessible au 2ème étage de l'EIVP, salles A206-207, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.



Bibliothèque Universitaire

En accès libre et gratuit pour tous, la Bibliothèque Universitaire met à votre disposition plus de 200 000 documents (livres, journaux, revues, mémoires, DVD) dans différentes disciplines. Elle propose également de nombreux services : wifi , photocopies et impressions , espace de co-working , reliure , espaces de visionnages de films , prêt de casques audio , etc.

Pour tout renseignement : contact-bu@univ-eiffel.fr

Bibliothèque Georges Perec

Arts – Langues – Lettres – Urbanisme – Sociologie – Histoire et Géographie – STAPS – Gestion – Économie – Science politique – Mathématiques – Informatique – Sciences et Techniques



Bâtiment Alexandra David-Néel • Rue de Vaugirard • Noisy-le-Grand

Lundi au jeudi : 8h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h30

Contact :

T : 01 49 32 90 28

bibifi@univ-eiffel.fr

Bibliothèque de Tourisme – Management

Tourisme – Management – Intelligence économique – Santé publique et action sociale



Bâtiment Erasme • 8, cours du Danube • Serris Val d'Europe

Lundi au jeudi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 17h

Contact :

T : 01 60 95 76 38

bibval@univ-eiffel.fr

Bibliothèque de l'IUT – site de Champs

Génie civil – Génie thermique – Bâtiment – Informatique – Urbanisme



Cité Descartes, IUT • 2, rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne

Lundi au jeudi : 9h à 17h30

Vendredi : 9h à 17h

Contact :

T : 01 60 95 85 30

bibch@univ-eiffel.fr

Se Connecter

Vous trouverez sur le site web de l'École, dans la rubrique «ressources», des liens vers des applications dont vous aurez besoin au cours de votre scolarité. De nombreux documents (règlement de la scolarité, calendrier scolaire, etc.) sont par ailleurs disponibles. N'hésitez pas à les consulter. Les emplois du temps sont également consultables depuis cette rubrique

Contact : Bureau A103, service-informatique@eivp-paris.fr

<https://www.eivp-paris.fr/ressources/ressources-eivp>

Votre Session Personnelle

Chaque élève dispose d'une session personnelle. Votre adresse e-mail fait office d'identifiant : prenom.nom. Un mot de passe est attribué à tous les élèves. Pour le changer, session ouverte, appuyez sur ctrl+Alt+suppr, puis cliquez sur « Modifier le mot de passe ». Vous pouvez également changer votre mot de passe via votre messagerie à distance en cliquant sur « option » puis « changer votre mot de passe. ».

Pensez à consulter quotidiennement votre messagerie EIVP pour relever les messages de l'administration et de l'équipe pédagogique de l'École.

Une interface de type outlook est accessible à **distance** : <https://mail.eivp-paris.fr>. Il suffit, après acceptation du certificat, de rentrer vos identifiants utilisés pour le réseau.

IMPORTANT : Pensez à retenir vos sessions après usage pour éviter le piratage (vol de crédits d'impression, ...). En cas de problème adressez-vous au bureau A103

L'espace de stockage de la messagerie est limité à 200Mo, nettoyez régulièrement votre messagerie EIVP (sauvegardez vos messages importants sur votre disque dur avant de les supprimer). Les pièces jointes sont limitées en envoi et réception à 10 Mo (corps du mail inclus). Le nombre de destinataires maximum est de 250 personnes.



Pour Stocker Vos Documents

Un serveur nommé ELEVEBOX permet aux étudiants de partager et de stocker des données à des fins pédagogiques. Pour y accéder, allez dans 'ordinateur', puis 'réseau', puis double-cliquez sur la station ELEVEBOX. Vous aurez accès à un partage réseau appelé 'DonneesEleves'. La composition d' « Elève Box » :

- COURS EIVP – vous y trouverez certains cours classés par année ainsi que des ressources communes comme les plans parcellaires de Paris
- COMMUN – c'est le foyer numérique accessible à toutes les promos : photos et documents à partager, dossiers des associations, etc... Tout est permis, sauf ce qui est illégal dans une école, (le service informatique y passe régulièrement pour faire du nettoyage).

MOODLE et WI-FI

La plateforme Moodle est un LMS (Learning Management System) permettant un travail collaboratif entre professeurs et élèves. Il est accessible via <https://www.eivp-paris.fr/ressources/ressources-eivp> avec les identifiants qui sont communiqués aux élèves dès la rentrée scolaire. Une application Moodle pour les smartphones et tablettes ios et Android est disponible.

A la rentrée, votre identifiant personnel pour le WI-FI vous sera remis par l'agent d'accueil. il vous sera demandé d'émarger pour pouvoir en bénéficier.



Vie associative et citoyenne

Vie associative

Les associations étudiantes EIVP

Vous trouvez toute les associations et clubs étudiants de l'EIVP sur la plaquette alpha de l'école (entièrement réalisée par le club communication) à télécharger ici : <https://www.eivp-paris.fr/sur-le-campus/les-associations-deleves>

Rendez-vous également sur <http://assoeivp.fr/>

CAP en SUP

Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée Bergson (Paris 19ème), l'EIVP a mis en place en 2005 une filière d'aide à l'orientation appelée « CAP en SUP ». Des lycéens, dont la situation sociale ou familiale ne favorise pas l'orientation vers un cursus d'enseignement supérieur, sont pris en charge par deux professeurs et quelques étudiants de l'EIVP. Il s'agit de leur re/donner confiance, les informer sur les métiers, leur apporter un maximum d'informations sur les différentes filières d'orientation et les aider à construire leur projet. Chaque année l'EIVP cherche de nouveaux tuteurs pour ce dispositif parmi les élèves de l'École. Une réunion d'informations a lieu en septembre. Si vous souhaitez vous engager et devenir tuteur dans le cadre de « cap en sup » présentez-vous à la première rencontre. la date sera

communiquée à la rentrée. Coordinatrice du dispositif cap en SUP, bureaux EPSAA : estelle.gascoin@eivp-paris.fr, 01 76 21 59 76

Les associations au sein de l'Université

Retrouvez la liste des associations sur le « Livret d'accueil » numérique !

<https://livretdaccueil.univ-gustave-eiffel.fr/>

Vous souhaitez créer votre propre projet personnel ou associatif ? Le Service de la Vie Étudiante vous ouvre ses portes afin de vous accompagner dans sa conception, tant d'un point de vue administratif, financier que logistique !

Service de la Vie Étudiante (SVE) Maison de l'Étudiant - Bureaux B02 vie.etudiante@univ-eiffel.fr / quentin.boulic-maillard@univ-eiffel.fr ; 01 71 40 81 97

La Maison de l'Étudiant

La Maison de l'Étudiant (MDE) est le lieu dédié à la vie étudiante et un lieu de rencontre des associations étudiantes. Vous y trouverez une salle de danse, un espace de restauration libre, une salle polyvalente et un parvis avec des tables d'extérieur.

De 9h à 21h15, les lundis, mercredis et jeudis, de 10h à 21h15, les mardis et de 9h à 22h15, les jeudis. L'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.

Vie citoyenne

L'EIVP dispose de sa propre vie associative et d'instances au sein desquelles les élèves sont représentés. Ceux-ci, en tant que membre de la communauté de Gustave Eiffel, peuvent également contribuer à la vie citoyenne et associative de l'Université !

Le Parlement Étudiant

Composé d'étudiantes et d'étudiants élus, le Parlement Étudiant s'occupe de toutes les questions qui concernent la vie étudiante et la vie de campus.

Il vote la stratégie d'établissement concernant l'amélioration des conditions de vie et d'études sur les campus de l'université, et gère la partie de la CVEC dédiée à l'animation des campus.

Le Parlement Étudiant est un des trois conseils centraux de l'Université Gustave Eiffel, à côté du Conseil d'Administration, qui s'occupe de la gestion administrative, financière et politique de l'établissement, et du Conseil Académique, qui s'occupe de l'enseignement et de la recherche de l'établissement.

Les représentants étudiants

La Vice-Présidence Étudiantes et Étudiants (VPEE)

Votre Vice-Présidente étudiante, Enora Lorcy, et votre vice-président étudiant adjoint, Gerald Lebigot, assurent l'intérim de la VPEE jusqu'aux prochaines élections étudiantes de décembre 2020.



Enora LORCY & Gérald LEBIGOT

Maison de l'Étudiant – Bureau A13

vpetudiant@univ-eiffel.fr

Vos élus dans les conseils centraux

Vous pouvez élire les représentantes et représentants étudiants tous les deux ans et demi. 2 étudiants siègent au sein du Conseil d'Administration et 12 étudiants siègent au sein du Conseil Académique, dont 4 doctorants. L'ensemble de ces élues et élus siègent au Parlement Étudiant.

Retrouvez la liste des étudiants élus aux conseils centraux sur votre ENT !

Vos élus aux conseils des composantes

Les représentantes et représentants étudiants participent aux conseils de leurs composantes et sont élus tous les deux ans par les étudiants de cette dernière. Ils participent ainsi à son organisation, à ses orientations et sa gestion. Ils siègent également au Parlement Étudiant.

Pour obtenir les coordonnées de vos représentants étudiants, adressez-vous au secrétariat de votre formation.

Vos délégués de proximité à l'EIVP

Vos délégués sont choisis en début d'année au sein d'une promotion, selon l'organisation des formations. Ils sont de précieux interlocuteurs et peuvent participer à des groupes de travail touchant à la vie du campus.

La Présidence

Hélène Jacquot-Guimbal est la Présidente par intérim de l'Université jusqu'en décembre 2020.

Elle a chargé Karine Marot (Vice-présidente Vie Étudiante par intérim, co-référente Égalité Femmes Hommes de l'Université, chargée de mission étudiants empêchés) de dynamiser la vie étudiante et d'améliorer le quotidien des étudiants sur le campus.

Pour tout renseignement :

[Bâtiment du Bois de l'Étang – Bureau A215](#)

karine.marot@univ-eiffel.fr

Vie sportive à l'EIVP

Le Bureau Des Sports (BDS) , association d'élèves, a pour objectif de promouvoir l'activité sportive à l'EIVP : Volley, Football, Handball, Natation, Cheerleading, Escalade, Fitness, Musculation, Basketball, Badminton, Rugby,... Le BDS organise également une semaine de sports en eaux vives ainsi qu'une semaine de sports d'hiver.

Cap'IVP est une autre association d'élèves préparant à la Course Croisière EDHEC. Elle permet aux étudiant.e.s de l'EIVP de passer le permis bateau ou de pratiquer la course à pied (Mud Day, No finish line, Color Run, ...), l'aviron et le canoë.

Vie sportive Universitaire

Envie de faire du sport en dehors des heures de cours ?

Le Service des Sports de l'Université Gustave Eiffel vous propose des activités sportives, parmi lesquelles :

Forme : abdos-fessiers, body-sculpt, gymnastique, hip hop, musculation, pilates, piloxing, running, stretching, TBC, yoga fit...

Combat : aikido, boxe, krav maga, kung fu, sanda, taekwondo...

Sports d'opposition : badminton, basketball, futsal, golf, tennis, tennis de table, volley...

Les activités ont lieu essentiellement sur le Campus de Marne-la-Vallée (gymnase de l'Université, gymnase d'ESIEE Paris, salle de musculation du bâtiment Lavoisier, stades et installations alentours).

Vous pouvez pratiquer tous les sports en compétition interuniversitaire. Pour cela, il vous suffit de régler la licence de 35€ auprès de "l'Association Sportive de l'Université Gustave Eiffel." Pour toute information, vous pouvez contacter : stephane.docet@univ-eiffel.fr

L'inscription au service des sports est gratuite pour tous les étudiants et étudiantes de l'Université Gustave Eiffel. Les modalités d'inscription et le planning sont consultables sur : <https://sports.univ-gustave-eiffel.fr/>



Santé et social

Visites médicales et accueil handicap

Le Service de Santé Universitaire (SSU) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information santé à votre disposition en tant qu 'élève de l'EIVP et donc membre de la communauté de l'Université Gustave Eiffel.

Vous avez accès à des visites médicales pour :

- Aménagements d'études pour les étudiants en situation de handicap
- Visites systématiques
- Certificats de sport
- Bilans de santé pour les étudiants étrangers (visites OFII)
- Visites médicales à votre demande quelqu'en soit le motif
- Vaccinations
- Consultations d'aide psychologique
- Soins et urgences

Service de Santé Universitaire

Bâtiment Copernic ssu@univ-eiffel.fr T : 01 60 95 74 43

Accueil handicap

Si vous êtes en situation de handicap, l'accueil handicap vous propose un accompagnement adapté tout au long de l'année universitaire : tiers-temps aménagé en lien avec le médecin, scribe, secrétaire d'examen, transport pour les

sorties universitaires, prêt de matériel (chaise ergonomique, ordinateur portable, etc.).

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service pour mettre en place un plan d'aménagement de vos études après avoir effectué votre visite médicale auprès du Service de Santé Universitaire.

Référent Handicap EIVP : franck.jung@eivp-paris.fr

Aides sociales CROUS

Vous retrouverez toutes les informations concernant les aides gérées par le CROUS sur le site : www.crous-creteil.fr
Si besoin, vous pouvez rencontrer le service social du CROUS à l'adresse : servicesocial@crous-creteil.fr

Secours Populaire Français

Une antenne du Secours Populaire Français (SPF) se trouve à la Maison de l'Étudiant. Tous les mercredis de 13h à 16h, les bénévoles du SPF se tiennent à votre disposition pour des demandes d'aide sociale en nourriture et/ou vêtements, et pour assurer une mise en relation avec les autres structures du SPF.

Antenne Secours Populaire Français

Maison de l'Étudiant – Bureau A11
Secourspopulaire.Fr

Lutte contre le harcèlement sexuel et sexiste

Vous êtes victime ou témoin de harcèlement sexuel et/ou sexiste ?

L'Université s'engage à lutter contre les discriminations et le harcèlement. La mission égalité vous accompagne et vous épaula face à ce type d'agissements.

Comment agir ?

Vous pouvez agir en tant que témoin et/ou victime.

Prenez contact auprès de la référente en charge de ces questions au sein de l'EIVP : marie.bouard@eivp-paris.fr ou la mission égalité de l'Université par mail : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr

La mission s'engage à respecter la confidentialité de tous les échanges.

Il est fondamental de lutter contre la culture de l'impunité. Se taire, c'est cautionner ce genre d'agissements.

Identifier le harcèlement

Le harcèlement peut prendre plusieurs formes concrètes.

Il peut d'abord être exprimé verbalement ou à l'écrit (remarques à caractère sexuel répétées, blagues, moqueries, remarques sur le physique ou l'identité sexuelle...), il peut être exprimé de manière non verbale (regards insistants/menaçants, sifflements...), il peut prendre la forme d'images (montages, photographies prises

à la volée, diffusions d'images pornographiques...) et il peut être physique (exhibition, gestes déplacés ou attouchements, viols...). Ces agissements, qu'ils se passent lors de toutes les activités sur le campus ou en ligne, sont punis par la loi. .

Retrouvez toutes ces informations plus détaillées sur le site internet : <https://livretdaccueil.univ-gustave-eiffel.fr/sante-et-social/lutte-contre-le-harcelement-sexuel-et-sexiste/>

Discrimination et racisme

Aucun propos, aucun acte raciste ou antisémite ne doit être laissé sans réponse. Pour tout signalement au sujet d'un comportement discriminatoire ou raciste. Référent racisme et antisémitisme : fabien.reppel@eivp-paris.fr

Déontologie :

Le référent déontologue est chargé d'apporter à tout agent public qui le demande des conseils utiles au respect des principes déontologiques de la fonction publique : marie.bouard@eivp-paris.fr

Sécurité - Défense

Les référents défense et sécurité nationale de faire connaître aux étudiants les possibilités de s'investir aux côtés de la défense, de favoriser la prise en compte, dans les cursus, des problématiques de défense et de sécurité. Référente : nathalie.baudson@eivp-paris.fr

Se Loger et se Déplacer

L'EIVP dispose d'un quota de chambres dans les résidences du CROUS réservées en priorité aux étudiants boursiers.

Des offres de particuliers peuvent être recensées au service scolarité. Un accord avec la RIVP (régie immobilière de la Ville de Paris) permet à l'EIVP de proposer à ses étudiants quelques appartements meublés en colocation.

ADELE (Association pour le développement économique du logement étudiant) : spécialiste du logement étudiant qui recense les résidences et foyers étudiants sur Paris.

Tél. : 01 41 06 56 69 / 0892 350 370 www.adele.org

CAMPUSEA: <http://www.campusea.fr>

STUDELITES : <http://www.residenceservices.comadim.fr/>

Be My Nest : <http://www.bemynest.com> ce site vous met en relation avec des particuliers proposant des chambres chez l'habitant.

Immojeune

A partir de <https://eivp.immojeune.com/>, vous pouvez accéder à une plateforme de logements en ligne en partenariat avec immoJeune.

Grâce à un forum dédié à l'EIVP, vous pouvez échanger directement avec des étudiants de l'École qui recherchent un colocataire ou souhaitent laisser leur appartement. Un code unique vous sera fourni par la scolarité pour votre première connexion

Aides au logement

Pensez à consulter la CAF pour connaître vos droits aux allocations logement. www.caf.fr

VELIB

Vous pouvez vous faire rembourser votre abonnement Velib' à partir de 6 mois d'ancienneté à l'EIVP. Le formulaire de remboursement est à télécharger sur eivp-paris.fr à la rubrique ressources EIVP. Retournez-le, accompagné des pièces demandées, à la comptabilité, bureau A211



Bourses et Aides

Les Bourses du CROUS

Seuls les étudiants «civils» peuvent prétendre à une bourse sur critères sociaux et à une aide au mérite. L'attribution d'une bourse exonère de moitié des droits de scolarité et du coût de l'inscription à la sécurité sociale étudiante. Les demandes de bourse sont effectuées de janvier à mai de l'année en cours sur le site web du CROUS.

Les attestations provisoires de bourse, puis les attestations définitives devront être remises au service de la scolarité. Elles conditionnent l'ouverture de vos droits et leur fermeture le cas échéant

La bourse d'établissement sur critères sociaux

Le dispositif de bourse de l'EIVP est ouvert à l'ensemble des élèves inscrits en formation initiale à l'EIVP, à l'exception de ceux qui bénéficient d'une exonération totale des frais de scolarité. Le barème prévoit trois taux de bourse : prise en charge par l'établissement de 50, 35 ou 20 % du montant des frais de scolarité dus par l'élève. Les demandes sont présentées entre le 20 octobre et le 20 novembre et instruites par le service scolarité de l'EIVP.

Les bourses de mobilité internationale

Les élèves de l'EIVP peuvent obtenir des aides financières auprès d'un certain nombre d'organismes enclins à encourager la mobilité des étudiants : le programme Erasmus octroie des allocations de mobilité pour des stages

en entreprises ou des périodes d'études au sein d'universités partenaires. la région Île-de-France propose des bourses de mobilité pour des séjours de 3 à 10 mois sur conditions sociales D'autres organismes comme l'Association des anciens élèves de l'EIVP et l'EIVP elle-même, accordent également des aides complémentaires à nos étudiants pour leurs séjours à l'international ces aides s'adressent aux étudiants boursiers sur critères sociaux et aux étudiants non boursiers dont la famille est non imposable sur le revenu qui effectuent un semestre d'études à l'étranger.

Les bourses de mobilité internationale

Elles sont attribuées aux élèves internationaux avant leur arrivée. ces derniers devront se faire connaître au service de la scolarité pour validation.

Sécurité Sociale

Adhérer à la sécurité sociale est obligatoire pour les étudiants français et internationaux :

- Vous restez affilié·e en tant qu'assuré·e autonome à votre régime actuel de protection sociale, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre). Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation, mais profitez-en pour vous créer un compte ou mettre à jour vos informations personnelles sur ameli.fr.
- les étudiants qui étaient affiliés à la sécurité sociale étudiante en 2019-2020 le restent. Aucune démarche d'affiliation n'est nécessaire.
- les étudiants fonctionnaires doivent s'inscrire à la sécurité sociale de leur domicile (CPAM).
- les étudiants internationaux doivent s'inscrire en ligne sur le site www.etudiant-etranger.ameli.fr. si vous venez avec une carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) valide ou assurance privée, vous n'avez pas besoin de vous affilier à l'assurance maladie française. c'est l'assurance maladie de votre pays d'origine qui prendra en charge vos frais de santé et vous remboursera.

Pour plus d'information : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>

Mutuelles Étudiantes

Pour plus d'information : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>



Inscriptions

Inscriptions

Les démarches administratives sont décrites sur le site web de l'École sur la page dédiée aux admissions. Il est conseillé d'être titulaire d'un compte en banque pour s'acquitter du paiement des droits d'inscription. Un justificatif d'assurance responsabilité civile est obligatoire pour chaque année scolaire.

Modalités d'inscription

L'inscription administrative se fait de façon électronique : vous devez remplir le dossier d'inscription disponible sur le site web de l'EIVP, puis le valider en ligne.

L'inscription doit être accompagnée d'un certain nombre de documents :

- copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou de la carte de séjour pour les étudiants étrangers
- copie de la carte vitale ou de la carte européenne
- chèque de 240 € à l'ordre de AEIVP
- copie de l'attestation responsabilité civile Européenne
- copie du BAC + relevé de notes (et de licence pour les AST)
- 1 RIB à vos nom et prénom

Pour les élèves non-fonctionnaires, fournir également :

- 1 Virement de 1965 € (982,50 € pour les élèves boursiers sur présentation obligatoire de leur attestation)

- copie de l'attestation de bourse
- les étudiants internationaux doivent s'inscrire en ligne sur le site www.ameli.fr

Dès remise de votre dossier complet et de vos virements, il vous sera établi des certificats de scolarité. Vous recevrez également, un peu plus tard, votre carte d'étudiant de l'EIVP

IMPORTANT : Toute modification de vos coordonnées doit être impérativement signalée au service de la scolarité.

Responsabilité Civile

Il est obligatoire d'être assuré en responsabilité civile pour l'ensemble des activités de l'École. Un justificatif doit être fourni à chaque rentrée scolaire.

Elles sont attribuées aux élèves internationaux avant leur arrivée. ces derniers devront se faire connaître au service de la scolarité pour validation.



EIVP

80, rue Rébeval • 75019 Paris

T : 01 56 02 61 00

EIVP-PARIS.FR

Université Gustave Eiffel

Campus de Marne-la-Vallée • 5, boulevard Descartes • Champs sur Marne • 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

T : 01 60 95 75 00

UNIV-GUSTAVE-EIFFEL.FR